

PLAN DE COURS

SOC-7173 : Sociologie des organisations, travail et santé

NRC 82735 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce séminaire porte sur les organisations contemporaines et les grands débats qui structurent le champ de la sociologie des organisations et du travail. Partant des théories qui ont cherché à mieux comprendre le fonctionnement et l'évolution des organisations, le séminaire aborde différents enjeux vécus par les individus au travail dans les sociétés contemporaines, notamment la question des tensions entre logiques organisationnelles et agencéité des acteurs. Une attention particulière est portée aux organisations de santé, aux groupes professionnels et aux gestionnaires qui exercent dans le secteur de la santé et des services sociaux.

FORMATION À DISTANCE-HYBRIDE Combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. COVID-19: En fonction des directives de la Santé publique, veuillez noter que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
mercredi	12h30 à 15h20	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=130213>

Coordonnées et disponibilités

Nancy Côté

Enseignante

nancy.cote@soc.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Participation aux forums, débats, exposés et commentaires sur les lectures obligatoires	6
Exposé oral	6
Discutant.e d'un exposé	7
Rédaction d'un essai lié à l'exposé	7
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	9
Gestion des délais	9
Absence à un examen	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	10
Liste du matériel obligatoire	10
Liste du matériel complémentaire	10
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Introduction

Le séminaire *Sociologie des organisations, travail et santé* porte sur les grands débats contemporains qui s'inscrivent au croisement de la sociologie des organisations, du travail et des professions. Plus spécifiquement, nous nous intéresserons aux rapports entre les acteurs sociaux et les organisations à travers différentes thématiques dans le but de permettre aux étudiant.e.s de développer un regard global, critique et nuancé à partir d'études empiriques récentes et d'ouvrages théoriques de référence dans le domaine.

Objectifs généraux

Le séminaire est structuré autour de deux thématiques:

- 1) Dominations et résistances au travail
- 2) Transformation des organisations et expérience subjective de travail

Contenu du cours

Les organisations se trouvent au cœur de la vie contemporaine. Elles constituent un espace d'activité de production de biens et de services qui met en scène des jeux de pouvoir, de négociation et de coopération qui façonnent les capacités d'action des individus. Elles représentent également des lieux investis de nombreuses attentes et aspirations dans lesquels les individus cherchent à se réaliser, à se développer professionnellement et à être reconnus au travail. L'expérience subjective de travail, qu'elle soit appréhendée sous l'angle des individus ou des groupes professionnels, ne peut être saisie dans toute sa complexité qu'en la recadrant dans les contextes sociaux et organisationnels qui la façonnent. Ces deux angles de problématisation peuvent se résumer en deux grandes questions qui structureront ce séminaire, soit 1) Comment les acteurs individuels ou collectifs peuvent participer à la formulation du projet organisationnel ? (thématique 1); et 2) Comment les organisations façonnent l'expérience subjective de travail dans ses dimensions professionnelles et individuelles? (thématique 2). Ces questions nous amèneront à explorer les interfaces entre structure et capacité d'action au sein des organisations contemporaines.

Concernant la première question, les théories critiques de même que les travaux d'inspiration foucauldienne ont abordé les organisations en tant que lieux de pouvoir et de contrôle visant l'enrôlement des subjectivités au service de l'idéologie dominante. Ces approches s'intéressent aux différentes formes et mécanismes de domination au travail et à la manière dont ils façonnent l'expérience que font les individus du travail. D'autres approches se sont intéressées aux organisations en tant que lieu de démocratisation du pouvoir, en s'attardant notamment aux espaces participatifs et aux processus par lesquels différents acteurs sont amenés à contribuer à la transformation des organisations. Ces approches conçoivent que le pouvoir est partagé entre différents acteurs organisationnels, qu'il n'est pas concentré au sein de la seule élite managériale et que certaines décisions peuvent être le produit d'une co-construction résultant de négociations entre différentes visions de l'organisation et valeurs professionnelles. Certains types d'organisation, tels que les bureaucraties professionnelles, seraient plus propices à intégrer ce mode de fonctionnement, principalement parce que leur main-d'œuvre est hautement professionnalisée, qu'elle détient une bonne part d'autonomie au travail et qu'elle est détentrice d'un savoir spécialisé. Les organisations de santé et d'enseignement constituent un bon exemple de bureaucratie professionnelle. Le séminaire explorera ces différentes thèses, lesquelles proposent des conceptions fort différentes de l'individu au travail et de son pouvoir d'agir.

Quant à la deuxième question, elle renvoie plus spécifiquement aux transformations qui ont marqué les organisations contemporaines au cours des dernières décennies. En raison de la croissance économique, de la multinationalisation des entreprises, des fusions et des changements technologiques, les organisations sont devenues des entités de plus en plus complexes. Cette situation touche le secteur privé tout comme le secteur public qui a emboîté le pas avec de nombreux projets de réforme, l'adoption de nouveaux modes de management et la gestion d'une main-d'œuvre de plus en plus professionnalisée. Ces changements sont également accompagnés d'une place croissante accordée aux clients et aux usagers dans la définition des biens et des services de même que dans l'appréciation de leur qualité. Cette situation a pour effet de redéfinir la relation « producteur-client » dans un registre davantage « marchand » tout en exerçant une forte pression en faveur d'une individualisation de l'offre. Dans le secteur public, ces changements se déploient dans un contexte de rareté de ressources et de restrictions financières, ce qui génère de multiples paradoxes organisationnels et des tensions chez les individus qui œuvrent dans ces milieux. De nombreux travaux se sont d'ailleurs penchés sur les effets de ces transformations sur la santé au travail, l'engagement, l'identité, le sens du travail, les rôles et les pratiques professionnelles. Dans le cadre de ce séminaire, nous aborderons certains de ces enjeux qui caractérisent l'expérience subjective de travail en portant toutefois une attention à la capacité des acteurs individuels et collectifs à agir sur leur contexte de travail de manière à protéger ce qui fait sens pour eux au travail.

Approche pédagogique

Le cours est divisé en deux parties. La **première partie** comporte 4 séances de cours magistraux où seront présentés les principales théories, concepts clés et idées entourant les thématiques du séminaire. Les séances magistrales seront suivies d'une période d'échange sur le contenu vu en classe et les textes obligatoires. La **deuxième partie** du séminaire implique une participation plus active des étudiant.e.s. Chaque séance sera structurée autour d'un thème ciblé en lien avec l'une des deux thématiques du cours. La séance débutera par une brève introduction par la professeure puis sera suivie d'un exposé effectué par un.e étudiant.e., d'un commentaire critique fait par un.e discutant.e puis d'une période d'échange et de questions avec l'ensemble du groupe. Les étudiant.e.s seront amené.e.s, à tour de rôle, à présenter un exposé et à jouer le rôle de discutant. La liste complète des thèmes se trouvent sous l'onglet "Contenu des activités" du portail à la séance 1. Enfin, certains invités viendront présenter leurs travaux de recherche.

Voici quelques exemples de thématiques qui pourront être abordées dans la deuxième partie du cours:

- Nouvelles formes de professionnalité
- Nouveaux modes de collaboration
- Résistances au travail
- Évolution des modes de gouvernance
- Leadership collectif et agencité des acteurs
- Travail relationnel/immatériel et ses enjeux (ex. le travail de soin)
- Enjeux de genre et de diversité
- Justice au travail
- Santé au travail
- Engagement au travail
- Les identités professionnelles
- Autres (à discuter avec la professeure)

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 - Introduction au séminaire	1 sept. 2021
Séance 2 – Les dominations au travail	8 sept. 2021
Séance 3 – La démocratisation des organisations ou la question de la participation	15 sept. 2021
Séance 4 –Déprofessionnalisation et reprofessionnalisation?	22 sept. 2021
Séance 5 – Penser autrement la gestion des individus au travail et les modes de collaboration	29 sept. 2021
Séance 6 – Présentations des étudiant.e.s	6 oct. 2021
Séance 7 – Présentations des étudiant.e.s	13 oct. 2021
Séance 8 – Présentations des étudiant.e.s	20 oct. 2021
Séance 9 – Semaine de lecture	27 oct. 2021
Séance 10 – Présentations des étudiant.e.s	3 nov. 2021
Séance 11 – Présentations des étudiant.e.s	10 nov. 2021
Séance 12 – Présentations des étudiant.e.s	17 nov. 2021
Séance 13 – Présentations des étudiant.e.s	24 nov. 2021
Séance 14 – Présentations des étudiant.e.s	1 déc. 2021
Séance 15 – Remise du travail final	8 déc. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux forums, débats, exposés et commentaires sur les lectures obligatoires	À déterminer	Individuel	15 %
Exposé oral	À déterminer	Individuel	30 %
Discutant.e d'un exposé	À déterminer	Individuel	15 %
Rédaction d'un essai lié à l'exposé	Dû le 8 déc. 2021 à 17h35	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux forums, débats, exposés et commentaires sur les lectures obligatoires

Date de remise : À déterminer

Tout au long de la session

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : À distance

Directives de l'évaluation :

À chaque séance, vous aurez des textes obligatoires à lire. Avant chaque séance et au plus tard les mardis à 12h00 précédant les séances, vous aurez à écrire une question ou un commentaire sur le forum en lien avec les lectures obligatoires.

Vous serez également noté sur votre participation aux échanges et aux débats en classe.

Exposé oral

Date de remise : À déterminer

variable selon la date des présentations

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : À distance

Directives de l'évaluation :

L'exposé (entre 20 à 25 minutes) :

- Choisir un thème parmi la liste;
- Présentez comment les différents auteurs choisis abordent ce thème;
- Exposez les enjeux soulevés dans les organisations contemporaines;
- Produisez un commentaire critique;
- Terminez votre exposé par deux ou trois questions que vous souhaitez adresser à la classe et qui permettront d'amorcer les échanges;
- Votre exposé doit se baser sur les deux textes obligatoires proposés et inclure au minimum trois autres références scientifiques;
- Vous pouvez avoir recours à un PPT ou tout autre support visuel (ex. capsule narrée, vidéo, etc.).

Informations supplémentaires : Concernant la correction, les critères suivants seront appliqués : (30%)

- Qualité et précision de la présentation de la thématique et des idées des auteurs (10%)
- Qualité de l'argumentation du commentaire critique (10%)
- Clarté de la présentation orale et respect du temps alloué (5%)
- Pertinence des questions (3%)
- Pertinence des références scientifiques (2%)

Discutant.e d'un exposé

Date de remise : À déterminer

Variable selon la date des présentations

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : À distance

Directives de l'évaluation : Le ou la discutant.e (10 minutes)

- Choisir un thème;
- Revenir sur les grandes lignes des deux textes obligatoires;
- La veille, vous aurez reçu l'exposé sur le même thème. Vous aurez à commenter l'exposé :
 - Êtes-vous d'accord avec les idées présentées (concernant les deux textes obligatoires)?
 - Y a-t-il d'autres éléments pertinents à ajouter ?
 - Y voyez-vous d'autres questions qui mériteraient d'être débattues?

Informations supplémentaires : Concernant la correction, les critères suivants seront appliqués : (15%)

- Liens fait avec l'exposé (5%)
- Qualité du commentaire critique (5%)
- Clarté de la présentation et respect du temps alloué (5%)

Rédaction d'un essai lié à l'exposé

Date de remise : 8 déc. 2021 à 17h35

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Instructions détaillées pour l'essai final (40% de la session)

Vous devrez rédiger un essai **de 12 à 15 pages à 1,5 interligne** (excluant la page de présentation et la bibliographie) dans lequel vous serez amené à **approfondir le thème choisi lors de l'exposé**. Votre essai doit comprendre un minimum de 10 références scientifiques (incluant celles utilisées pour l'exposé).

L'essai comportera les sections suivantes :

1. Page de présentation
2. Introduction (≈ 1 à 1,5 pages)
 - Présentation de la thématique choisie, suivie d'une brève présentation de la manière dont vous aborderez la thématique dans le travail.
3. Développement (≈ 10 pages)

- En mobilisant au moins 10 références scientifiques, faites une synthèse de la manière dont votre thématique est abordée dans la littérature. Vous êtes invité à choisir des références qui développent des points de vue complémentaires, voire divergents. Vous devez faire des liens entre les différents auteurs et en présenter une synthèse (le travail ne doit pas se limiter à la production de 10 résumés).
- Au regard de ce que vous aurez développé jusqu'à ce point, terminez votre section par un bref commentaire critique

4. Conclusion (≈ 1 à 1,5 pages)

- Retour sur les différents éléments présentés dans le travail.

5. Bibliographie (minimum de 10 références scientifiques)

Concernant la présentation formelle du travail : vous devez vous fier au document *Guide de présentation des travaux écrits* qui se trouve dans la section « Bibliographie et annexes » du site du cours, particulièrement les sections qui concernent la page de présentation, les citations/références ainsi que la bibliographie.

Informations supplémentaires : **Concernant la correction du travail,** les critères de correction suivants seront appliqués :

Qualité et précision de la présentation de la thématique (5%)

Qualité, clarté et rigueur de l'analyse de la thématique, cohérence de l'argumentaire, pertinence du commentaire critique (20%)

Conclusion (5%)

Qualité de la langue (5%)

Pertinence des références scientifiques (5%)

Jusqu'à 10% de la note totale pourra être retranchée en lien avec l'évaluation de la maîtrise du français (grammaire, de même que structure, rigueur et qualité de la langue écrite).

10% de la note totale sera également retranchée par jour de retard.

Aucune tolérance ne sera accordée vis-à-vis du plagiat. Lire à cet effet la section « Règlements et politiques institutionnelles » ainsi que la documentation qui y est présentée sur comment citer ses sources et éviter le plagiat dans la section « Évaluations et résultats » du site du cours.

Finalement, nous vous invitons à prendre contact avec nous si jamais vous avez des questions ou si vous avez besoin d'orientations dans la production de votre travail.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Jusqu'à 10% de la note totale pourra être retranchée en lien avec l'évaluation de la maîtrise du français (grammaire, de même que structure, rigueur et qualité de la langue écrite).

Gestion des délais

Par souci d'équité pour tous les étudiants, les travaux remis en retard feront l'objet d'une pénalité de 10% par jour de retard. Advenant un problème de retard pour des motifs de santé, un billet médical sera exigé.

Absence à un examen

Aucune absence ne sera tolérée, à moins de présenter un billet médical. L'étudiant(e) doit prendre contact avec l'enseignante avant la tenue de l'examen.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Les textes obligatoires sont indiqués à chaque séance sous l'onglet "Contenu et activités".

Liste du matériel complémentaire

Les textes et le matériel complémentaires sont indiqués à chaque séance sous l'onglet "Contenu et activités".

Bibliographie et annexes

Bibliographie

 [Bibliographie complémentaire_A2021.docx](#)
(25,54 Ko, déposé le 11 août 2021)